CRÉER DES LIGNES DE COVOITURAGE POUR TRANSFORMER LA VOITURE EN TRANSPORT COLLECTIF

Aujourd'hui, 8 trajets du quotidien sur 10 en France se font en voiture… souvent seul·e à bord. En parallèle, plus de la moitié des automobilistes seraient prêts à s'en passer, s'ils en avaient le choix. Mais les alternatives simples manquent, surtout dans les zones où les bus passent peu ou pas du tout, et quand le covoiturage classique parait trop contraignant : il faut s'organiser à l'avance, être à l'heure, gérer les annulations…

Faciliter le covoiturage grâce à la création de lignes de covoiturage

Une ligne de covoiturage fonctionne comme une ligne de bus, mais avec des voitures : chaque automobiliste suit son parcours habituel et des arrêts sont installés le long du trajet. Les personnes qui cherchent un trajet se rendent à un arrêt et signalent leur présence via une appli ou un panneau lumineux. Les automobilistes sont alors avertis et peuvent s'arrêter pour prendre la personne, sans aucune réservation à l'avance.

Les communes, en collaboration avec d'autres collectivités, ont une influence importante dans la création des lignes de covoiturage. Elles mobilisent les élu·es des territoires voisins pour construire un projet commun, participent activement aux études menées et s'impliquent tout au long de la vie du réseau. Leur engagement contribue à garantir un service accessible, visible et de qualité pour les usagers.

L'exemple inspirant de Lane (Rhône)

Lancé en 2019, le service Lane relie Lyon à Bourgoin-Jallieu sur un trajet de 30 kilomètres. Avec un temps d'attente moyen de seulement 3 minutes et un recours à la garantie départ limité à 1 %, le service se distingue par sa fiabilité. Résultat : 90 % des personnes n'avaient jamais pratiqué le covoiturage auparavant, et entre 10 et 20 % ont déjà choisi de se séparer d'un de leurs véhicules.

"*Lane, c'est l'équivalent d'un tramway entre Lyon et Bourgoin-Jallieux.*" - Vincent Chriqui, Maire de Bourgoin-Jallieux et Président de la CA de la Porte d'Isère.

Ce type de ligne peut fonctionner à l'échelle métropolitaine, comme en périphérie de Grenoble, ou dans des territoires plus ruraux, par exemple dans le Pays du Sundgau, en Alsace.

Pourquoi créer des lignes de covoiturage sur son territoire ?

- **Gains de liberté dans ses déplacements,** notamment pour les personnes sans voiture ou en zones peu desservies par les transports en commun. Le covoiturage contribue aussi à fluidifier la circulation et réduire les embouteillages et les difficultés de stationnement.
- **Gains de pouvoir d'achat :** un·e automobiliste qui habite à 30km de son lieu de travail et qui covoiture un jour sur deux, peut économiser jusqu'à 2 000 € chaque année.
- **Lien social :** c'est l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, discuter, d'échanger, de recréer du lien.
- **Santé et environnement** : le covoiturage permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'air et de lutter contre le changement climatique. Pour se rendre aux arrêts, on bouge aussi, on marche ou on fait du vélo.

Par où commencer ?

- Signez la lettre ouverte pour des lignes de covoiturage
- Faites une proposition de ligne de covoiturage sur la carte citoyenne et sur Rezo Pouce
- Écrivez à vos (futur·es) élu·es pour leur proposer de lancer une étude pour des lignes de covoiturage sur les principaux axes de votre commune.

Cette proposition a été rédigée avec la contribution de ECOV et Mobicoop

Préparez l'interpellation de vos candidat·es avec la fiche technique